Soixantième année. - N ° 171 A Lundi 7 et mardi 8 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 4907

## 974 – RÉUNION

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-DENIS

## Extrait de jugement

*Date :* 4 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
324 774 926 RCS SAINT DENIS.
**FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE.**
*Forme :* Association.
*Activité :* Non précisé.
*Adresse :* 159 rue Jules Auber, 97400 SAINT-DENIS DE LA RÉUNION.
*Complément de jugement :* Ouvre la procédure de redressement - Date de cessation des paiements : 10 Août 2026 - Mandataire : SELAS EGIDE, 216 Boulevard Jean Jaurès Immeuble le Quartz, 97490 SAINTE CLOTILDE - Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. - N° RG : 26/02613